

Budget Primitif 2017 : Budget annexe Développement économique

Contexte

Les **budgets annexes**, distincts du budget principal proprement dit, mais votés par l'assemblée délibérante, doivent être établis pour certains services locaux spécialisés.

Ce budget annexe Développement économique permet de comptabiliser les dépenses et les recettes du pôle de valorisation des produits du marais aménagé sur le site de l'ancienne laiterie de Coulon, propriété Parc, ainsi qu'une première phase d'étude pour la réalisation des aménagements liés au projet de tourisme fluvial.

Les opérations retracées dans ce budget sont assujetties à la **TVA**.

Décision

Après en avoir délibéré, le Comité syndical adopte le Budget Primitif 2017 du budget annexe Développement économique, pour un montant global de **951 713,40€**.

Section d'investissement : elle s'équilibre à la somme de **826 530,89€**

Section de fonctionnement : elle s'équilibre à la somme de **125 182,51€**

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Le Président,

Pierre-Guy PERRIER

